



LES EMPLOIS FRANCS EMBAUCHEZ UN JEUNE RÉSIDANT EN ZONE URBAINE SENSIBLE* ET BÉNÉFICIEZ D'UNE AIDE DE L'ÉTAT DE 5 000 EUROS**.



VOUS SOUHAITEZ EN SAVOIR PLUS SUR LE DISPOSITIF EXPERIMENTAL DES EMPLOIS FRANCS

contactez votre conseiller Pôle emploi au **3995** (0,15€/minute)

ou par mail : emplois-francs.picardie@pole-emploi.fr

* Dispositif valable pour l'embauche en CDI à temps complet d'un jeune de moins de 30 ans résidant dans les zones urbaines sensibles d'Amiens et de Saint-Quentin depuis au moins 6 mois.

** Aide forfaitaire de l'Etat versée en 2 fois (2 500 € à la fin de la période d'essai, 2 500 € au bout de 10 mois d'activité)

